

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-2633

présenté par

Mme Rabault, Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, M. Aviragnet, Mme Bareigts,
Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Carvounas, M. Alain David,
Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico,
Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, M. Potier,
M. Pueyo, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe,
M. Vallaud et Mme Victory

à l'amendement n° 2520 de la commission des finances

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:**

I. – À l'alinéa 2, substituer au nombre :

« 10 »

le nombre :

« 11 ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au nombre :

« 20 »

le nombre :

« 21 ».

III. – En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 3.

IV. – En conséquence, au même alinéa, substituer au nombre :

« 25 »

le nombre :

« 26 ».

V. – En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement permet de corriger une erreur technique.